

Après l'élection, poursuivre la dynamique avec une équipe d'exécutif soudée (Maire et adjoints, Président et vice-présidents)

FORMATION INTRA 1 jour

Management Ressources Humaines : Gestion animation d'équipe / de réunion



Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les élus seront capables de :

- Optimiser l'organisation et la cohésion de l'équipe municipale
- Mettre en place une gouvernance efficace intégrant participation et innovation
- Articuler conduite de projet et programme politique global
- Communiquer de manière fluide pour une adhésion au projet dans la durée



Compétences acquises à l'issue de la formation

- Définir des méthodes de travail prévenant les conflits
- Organiser la participation et les circuits d'information
- Répartir les responsabilités
- Intégrer des démarches de participation citoyenne dans la gouvernance locale



Déroulé pédagogique

Matin

Définir les attentes des participants pour adapter le programme de la journée

Bilan des premiers mois du mandat

- Auto-diagnostic des réussites et difficultés
- Identification des enjeux prioritaires

Garantir des relations fluides au sein de l'équipe municipale et dans les relations avec les services

- Clarifier les rôles : maire, adjoints, conseillers, directeurs de service
- Les relations avec l'administration : rôle d'employeur du maire, place des services dans la mise en œuvre des politiques publiques
- Focus : les agents fonctionnels proches de l'exécutif (directeur général des services, directeur de cabinet, chef de cabinet) : droits, devoirs, responsabilités spécifiques

Après-midi

Pilotage stratégique et outils de gouvernance

- Organiser les instances de pilotage et leur rôle : réunions, comités stratégiques
- Tableau de bord du mandat, indicateurs de suivi des projets

Gouvernance ouverte

- Participation citoyenne : désignation, rôle, la gouvernance vers la démocratie participative

Plan d'action et engagements

- Élaboration individuelle : 3 actions immédiates pour l'équipe dès le retour dans la collectivité
- Échanges et clôture

Evaluation de la formation

 **Eligibilité**

Cette formation est éligible au DIF Elus. Le Droit Individuel à la Formation des Élus locaux plus communément appelé DIF Élus vise le financement de toutes les formations nécessaires à l'exercice du mandat d'un élu, voire les formations nécessaires à sa réinsertion professionnelle à l'issue d'un mandat. La gestion de ce dispositif de financement unique en son genre est confiée à la Caisse des Dépôts et Consignations. TARIF : 480 €HT/576€TTC/Participant soit 80 €HT/96€TTC/heure/participant - 6 à 12 participants

 **Public visé 6-12 participants**

Elu-e dans une commune, une intercommunalité : Conseiller-e municipal-e, Adjoint-e au maire, Maire, Vice-Président-e ou Président-e.

 **Prérequis**

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. La prestation dispensée peut s'adapter au niveau des participants. Il est néanmoins nécessaire d'être élu en fonctions.

 **Modalités pédagogiques**

Ce module de formation vous propose une discussion à partir des bases théoriques pour apprendre à construire en ateliers une solution répondant aux attentes du fonctionnement municipal ou intercommunal. L'intervention est enrichie par des exemples concrets qui vous permettront de faire écho à vos pratiques. Par ailleurs, une évaluation des attentes est prévue en début de formation et une évaluation des apports en fin de formation.

 **Modalités d'évaluation et de suivi**

La progression pédagogique part des acquis des personnes et des attentes individuelles. Elle est accompagnée avec bienveillance par le formateur durant toute la journée de formation.

En fin de journée, un questionnaire personnel anonyme d'évaluation portant sur les objectifs pédagogiques, l'intervention du formateur, les méthodes et les moyens de la formation est proposé.



Moyens et supports pédagogiques

La formation se déroule au moyen de supports interactifs en ligne, d'étiquettes collantes, d'ateliers et de présentations PowerPoint. A l'issue de la formation, nous remettons les supports pédagogiques au format PDF.



Profil du formateur

L'expert formateur possède de grandes qualités d'écoute des besoins et attentes des élus. Il adapte sa pédagogie pour une expérience vécue positivement. Il s'attache à prendre en compte les éventuelles difficultés pour générer un effet levier pour les pratiques ultérieures des élus au sein de leur collectivité. Il anime les sessions de formation en générant implication et enthousiasme.

Après l'élection, transformer son programme en plan de mandat

FORMATION INTRA 1 jour

Les fondamentaux du mandat : Formation généraliste "Prise en main du mandat"



Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les élus seront capables de :

- Traduire leur programme électoral en Plan de mandat avec une vision stratégique
- Communiquer sur la vision et sa déclinaison en plan d'actions
- Evaluer l'efficacité de l'action publique
- Renforcer les relations avec l'administration
- Mettre en place une gouvernance efficace



Compétences acquises à l'issue de la formation

- Définir une vision stratégique claire et partagée en tenant compte des enjeux du territoire
- Prioriser le plan d'actions en tenant compte des enjeux politiques, humains et financiers
- Evaluer les politiques publiques
- Mettre en place des processus permettant à chacun de trouver sa place dans les processus de décision
- Communiquer la feuille de route des services municipaux



Déroulé pédagogique

Matin

Définir les attentes des participants pour adapter le programme de la journée

Les fondamentaux de l'action publique :

- Domaines d'action de l'action publique territoriale et légitimité
- Distinction Objectifs stratégiques, Objectifs opérationnels, Programme d'actions, Mise en œuvre, Réalisation, Résultats, Impacts. Acteurs des différentes phases
- Evaluation de l'action publique
- Traduction d'exemples concrets issus du programme électoral et communication associée
- Prise en compte de la temporalité dans la réalisation du plan de mandat

Après-midi

Travail sur le programme politique décliné en objectifs stratégiques et opérationnels :

- Répartition du programme politique en 4-5 grands thèmes et travail en ateliers sur la structuration

Priorisation du plan de mandat en prenant en compte les objectifs prioritaires et la temporalité des actions

- Définition des priorités croisées avec la temporalité au regard des capacités financières et humaines

Communiquer la feuille de route auprès des services

- Priorités politiques et conduite de projet par les services municipaux

Plan d'action et engagements

- Élaboration individuelle : 3 actions concrètes pour un effet levier immédiat de la formation

- Échanges et clôture

Evaluation de la formation



Eligibilité

Cette formation est éligible au DIF Elus. Ouvert à tous les élus locaux, le Droit Individuel à la Formation des Élus locaux plus communément appelé DIF Élus vise le financement de toutes les formations nécessaires à l'exercice du mandat d'un élu, voire les formations nécessaires à sa réinsertion professionnelle à l'issue d'un mandat. La gestion de ce dispositif de financement unique en son genre est confiée à la Caisse des Dépôts et Consignations. TARIF : 240 €H.T/288€TTC/participant soit 40 €HT/48€TTC/heure par participant. 10 à 15 participants.



Public visé 10 – 15 participants

Elu-e dans une commune, une intercommunalité : Conseiller-e municipal-e, Adjoint-e au maire, Maire, Vice-Président-e ou Président-e.



Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. La prestation dispensée peut s'adapter au niveau des participants. Il est néanmoins nécessaire d'être élu en fonctions.



Modalités pédagogiques

Ce module de formation vous propose une discussion à partir des bases théoriques pour apprendre à construire en ateliers une solution répondant aux attentes du fonctionnement municipal ou intercommunal. L'intervention est enrichie par des exemples concrets qui vous permettront de faire écho à vos pratiques. Par ailleurs, une évaluation des attentes est prévue en début de formation et une évaluation des apports en fin de formation.

■ ■ ■ Modalités d'évaluation et de suivi

La progression pédagogique part des acquis des personnes et des attentes individuelles. Elle est accompagnée avec bienveillance par le formateur durant toute la journée de formation. En fin de journée, un questionnaire personnel anonyme d'évaluation portant sur les objectifs pédagogiques, l'intervention du formateur, les méthodes et les moyens de la formation est proposé.

Moyens et supports pédagogiques

La formation se déroule au moyen de supports interactifs en ligne, d'étiquettes collantes, d'ateliers et de présentations PowerPoint. A l'issue de la formation, nous remettons les supports pédagogiques au format PDF.

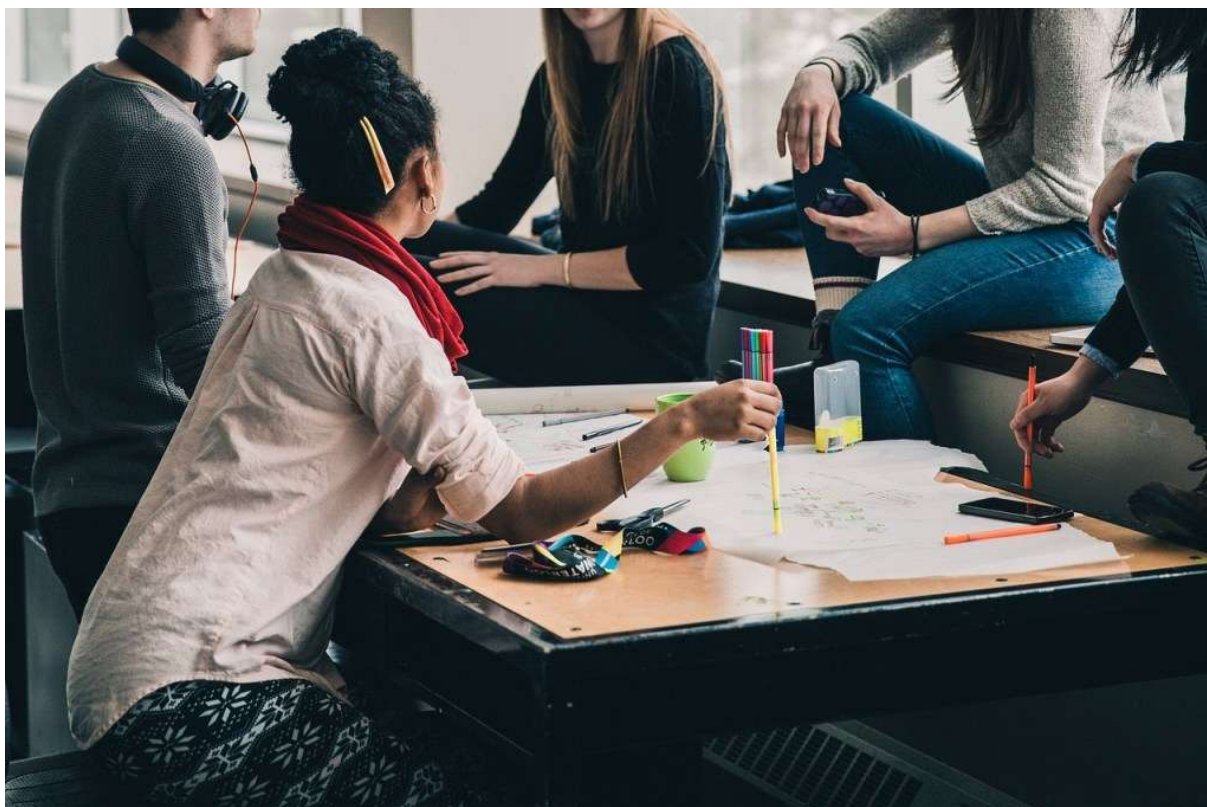
Profil du formateur

L'expert formateur possède de grandes qualités d'écoute des besoins et attentes des élus. Il adapte sa pédagogie pour une expérience vécue positivement. Il s'attache à prendre en compte les éventuelles difficultés pour générer un effet levier pour les pratiques ultérieures des élus au sein de leur collectivité. Il anime les sessions de formation en générant implication et enthousiasme. Si toutefois le groupe s'avérait important, un second intervenant assisterait l'expert formateur pour s'assurer d'une bonne gestion du groupe.

Après l'élection, mieux connaître sa personnalité pour mieux interagir ensemble

FORMATION INTRA 2 x 1 jour

Management Ressources Humaines : Gestion animation d'équipe / de réunion



Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les élus seront capables de :

- Adapter leurs comportements et attentes par une meilleure connaissance d'eux-mêmes et des membres de leur équipe
- Optimiser l'organisation et la cohésion de l'équipe municipale en se basant sur les forces des uns et des autres
- Mettre en place une gouvernance efficace intégrant le fonctionnement comportemental de chacun et ses aspirations
- Articuler conduite de projet et programme politique global
- Communiquer de manière fluide par une prise en compte des individualités du groupe



Compétences acquises à l'issue de la formation

- Identifier les points de vigilance pour réussir la conduite de projet
- Améliorer ses comportements pour des méthodes de travail prévenant les conflits
- Organiser la participation et les circuits d'information
- Répartir les responsabilités
- Intégrer des démarches de participation citoyenne dans la gouvernance locale



Déroulé pédagogique

Jour 1 Matin

Définir les attentes des participants pour adapter le programme des deux journées

Bilan des premiers mois du mandat

- Auto-diagnostic des réussites et difficultés
- Identification des enjeux prioritaires

Garantir des relations fluides au sein de l'équipe municipale et dans les relations avec les services

- Clarifier les rôles : maire, adjoints, conseillers, directeurs de service
- Les relations avec l'administration : rôle d'employeur du maire, place des services dans la mise en œuvre des politiques publiques
- Focus : les agents fonctionnels proches de l'exécutif (directeur général des services, directeur de cabinet, chef de cabinet) : droits, devoirs, responsabilités spécifiques

Jour 1 Après-midi (par demi-groupe)

La cohésion d'équipes : une question d'affinités

- Comprendre les grandes tendances comportementales : leadership, prise en compte des autres, créativité-adaptabilité, rigueur, équilibre personnel
- Comprendre les motivations : activités privilégiées
- Affinités managériales : comprendre son style de management et les attentes de ses équipiers
- Affinités de comportement : passer du temps ensemble, produire ensemble

Cartographier l'équipe et ses grands traits de comportement

Jour 1 Après-midi (par demi-groupe)

Réaliser son inventaire de personnalité et identifier ses points d'appui et ses points de progression

- Entretien individuel avec une psychologue du travail sur le débriefing

Jour 2 Matin

Mieux se répartir les rôles, mieux se comprendre et mieux interagir à partir de la cartographie de l'équipe et les grands traits de comportement de chacun

Créer des temps forts de cohésion

- Objectifs des temps forts de cohésion
- Gouvernance des temps forts et contenu

Jour 2 Après-midi

Pilotage stratégique et outil de gouvernance

- Organiser les instances de pilotage et leur rôle : réunions, comités stratégiques
- Tableau de bord du mandat, indicateurs de suivi des projets

Gouvernance ouverte

- Participation citoyenne : désignation, rôle, la gouvernance vers la démocratie participative

Plan d'action et engagements

- Élaboration individuelle : 3 actions immédiates pour l'équipe dès le retour dans la collectivité
- Échanges et clôture

Evaluation de la formation



Cette formation est éligible au DIF Elus. Le Droit Individuel à la Formation des Élus locaux plus communément appelé DIF Élus vise le financement de toutes les formations nécessaires à l'exercice du mandat d'un élu, voire les formations nécessaires à sa réinsertion professionnelle à l'issue d'un mandat. La gestion de ce dispositif de financement unique en son genre est confiée à la Caisse des Dépôts et Consignations. TARIF : 960 €HT/1152€TTC/participant pour 2 jours soit 80€HT/96€TTC/heure – 6 à 12 participants



Public visé 6-12 participants

Elu-e dans une commune, une intercommunalité : Conseiller-e municipal-e, Adjoint-e au maire, Maire, Vice-Président-e ou Président-e.



Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. La prestation dispensée peut s'adapter au niveau des participants. Il est néanmoins nécessaire d'être élu en fonctions.



Modalités pédagogiques

Ce module de formation vous propose une discussion à partir des bases théoriques pour apprendre à construire en ateliers une solution répondant aux attentes du fonctionnement municipal ou intercommunal. L'intervention est enrichie par des exemples concrets qui vous permettront de faire écho à vos pratiques. Par ailleurs, une évaluation des attentes est prévue en début de formation et une évaluation des apports en fin de formation.



Modalités d'évaluation et de suivi

La progression pédagogique part des acquis des personnes et des attentes individuelles. Elle est accompagnée avec bienveillance par le formateur durant toute la journée de formation.

En fin de journée, un questionnaire personnel anonyme d'évaluation portant sur les objectifs pédagogiques, l'intervention du formateur, les méthodes et les moyens de la formation est proposé.



Moyens et supports pédagogiques

La formation se déroule au moyen de supports interactifs en ligne, de tests d'inventaire de personnalité, d'étiquettes collantes, d'ateliers et de présentations PowerPoint. A l'issue de la formation, nous remettons les supports pédagogiques au format PDF.



Profil du formateur

L'expert formateur possède de grandes qualités d'écoute des besoins et attentes des élus. Il adapte sa pédagogie pour une expérience vécue positivement. Il s'attache à générer un effet levier pour les pratiques ultérieures des élus au sein de leur collectivité. Il anime les sessions de formation en générant implication et enthousiasme. Il s'entoure d'une psychologue du travail pour le débriefing des inventaires de personnalité de chacun.



Après l'élection, collaborer avec des services municipaux impliqués

FORMATION INTRA 1 jour

Management Ressources Humaines : Gestion animation d'équipe / de réunion



Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les élus seront capables de :

- Traduire leur programme électoral en Plan de mandat avec une vision stratégique
- Communiquer sur la vision et sa déclinaison en plan d'actions
- Communiquer auprès des services municipaux
- Renforcer les relations avec l'administration
- Mettre en place une gouvernance efficace respectant le rôle de chacun



Compétences acquises à l'issue de la formation

- Définir une vision stratégique
- Prioriser le programme d'action en tenant compte des enjeux politiques, humains et financiers
- Optimiser l'organisation et le fonctionnement entre l'équipe municipale et les services municipaux
- Mettre en place des processus permettant à chacun de trouver sa place dans les processus de décision
- Communiquer la feuille de route des services municipaux
- Mettre en place des outils de pilotage et de suivi pour conduire efficacement les projets de la collectivité



Déroulé pédagogique

Matin

Définir les attentes des participants pour adapter le programme de la journée

Les fondamentaux de l'action publique :

- Domaines d'action de l'action publique territoriale et légitimité
- Distinction Objectifs stratégiques, Objectifs opérationnels, Programme d'actions, Mise en œuvre, Réalisation, Résultats, Impacts. Acteurs des différentes phases
- Clarifier les rôles : maire, adjoints, conseillers, directeurs ou chefs de service
- Les relations avec l'administration : rôle d'employeur du maire, place des services dans la mise en œuvre des politiques publiques
- Focus : les agents fonctionnels proches de l'exécutif (directeur général des services, directeur de cabinet, chef de cabinet) : droits, devoirs, responsabilités spécifiques
- Choisir et piloter son cabinet : profil, missions, articulation avec les élus et les services

Après-midi

Pilotage stratégique et outils de gouvernance

- Organiser les instances de pilotage : réunions entre services, réunions mixtes élus-services, comités stratégiques
- Déclinaison du rôle de chacun

Coconstruire la feuille de route auprès des services

- Priorités politiques et conduite de projet par les services municipaux
- Planification des projets internes et des projets de politique publique

Plan d'action et engagements

- Élaboration individuelle : 3 actions concrètes pour un effet levier immédiat de la formation
- Échanges et clôture

Evaluation de la formation

Eligibilité

Cette formation est éligible au DIF Elus pour les participants élus dans la collectivité. Le Droit Individuel à la Formation des Élus locaux plus communément appelé DIF Élus vise le financement de toutes les formations nécessaires à l'exercice du mandat d'un élu, voire les formations nécessaires à sa réinsertion professionnelle à l'issue d'un mandat. La gestion de ce dispositif de financement unique en son genre est confiée à la Caisse des Dépôts et Consignations. **TARIF : 300€HT/360€TTC/participant soit 50€HT/60€TTC/heure/participant – 10 à 15 participants.**

Public visé 10-15 participants

Elu-e dans une commune, une intercommunalité : Conseiller-e municipal-e, Adjoint-e au maire, Maire, Vice-Président-e ou Président-e.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. La prestation dispensée peut s'adapter au niveau des participants. Il est néanmoins nécessaire d'être élu en fonctions pour la prise en charge DIF élus.

Modalités pédagogiques

Ce module de formation vous propose une discussion à partir des bases théoriques pour apprendre à construire en ateliers une solution répondant aux attentes du fonctionnement municipal ou intercommunal. L'intervention est enrichie par des exemples concrets qui vous permettront de faire écho à vos pratiques. Par ailleurs, une évaluation des attentes est prévue en début de formation et une évaluation des apports en fin de formation.

■ ■ ■ Modalités d'évaluation et de suivi

La progression pédagogique part des acquis des personnes et des attentes individuelles. Elle est accompagnée avec bienveillance par le formateur durant toute la journée de formation.

En fin de journée, un questionnaire personnel anonyme d'évaluation portant sur les objectifs pédagogiques, l'intervention du formateur, les méthodes et les moyens de la formation est proposé.



Moyens et supports pédagogiques

La formation se déroule au moyen de supports interactifs en ligne, d'étiquettes collantes, d'ateliers et de présentations PowerPoint. A l'issue de la formation, nous remettons les supports pédagogiques au format PDF.



Profil du formateur

L'expert formateur possède de grandes qualités d'écoute des besoins et attentes des élus. Il adapte sa pédagogie pour une expérience vécue positivement. Il s'attache à générer un effet levier pour les pratiques ultérieures des élus au sein de leur collectivité. Il anime les sessions de formation en générant implication et enthousiasme.

Après l'élection, donner du sens à l'action publique locale

FORMATION INTRA 1 jour

Politiques publiques et actions locales : Formation généraliste "Projets et actions locales"



Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les élus seront capables de :

- Traduire leur programme électoral en Plan de mandat avec une vision stratégique
- Communiquer sur la vision et sa déclinaison en plan d'actions
- Evaluer l'efficacité de l'action publique
- Renforcer les relations avec l'administration
- Mettre en place une gouvernance efficace



Compétences acquises à l'issue de la formation

- Définir une vision stratégique claire et partagée en tenant compte des enjeux du territoire
- Prioriser le programme d'action en tenant compte des enjeux politiques, humains et financiers
- Evaluer les politiques publiques
- Mettre en place des processus permettant à chacun de trouver sa place dans les processus de décision
- Communiquer la feuille de route des services municipaux



Déroulé pédagogique

Matin

Définir les attentes des participants pour adapter le programme de la journée

Les fondamentaux de l'action publique :

- Domaines d'action de l'action publique territoriale et légitimité
- Distinction Objectifs stratégiques, Objectifs opérationnels, Programme d'actions, Mise en œuvre, Réalisation, Résultats, Impacts. Acteurs des différentes phases
- Evaluation de l'action publique
- Traduction d'exemples concrets issus du programme électoral et communication associée
- Prise en compte de la temporalité dans la réalisation du plan de mandat

Après-midi

Travail sur le programme politique décliné en objectifs stratégiques et opérationnels :

- Répartition du programme politique en 4-5 grands thèmes et travail en ateliers sur la structuration

Priorisation du plan de mandat en prenant en compte les objectifs prioritaires et la temporalité des actions

- Définition des priorités croisées avec la temporalité au regard des capacités financières et humaines

Communiquer la feuille de route auprès des services

- Priorités politiques et conduite de projet par les services municipaux

Plan d'action et engagements

- Élaboration individuelle : 3 actions concrètes pour un effet levier immédiat de la formation

- Échanges et clôture

Evaluation de la formation



Eligibilité

Cette formation est éligible au DIF Elus. Ouvert à tous les élus locaux, le Droit Individuel à la Formation des Élus locaux plus communément appelé DIF Élus vise le financement de toutes les formations nécessaires à l'exercice du mandat d'un élu, voire les formations nécessaires à sa réinsertion professionnelle à l'issue d'un mandat. La gestion de ce dispositif de financement unique en son genre est confiée à la Caisse des Dépôts et Consignations. TARIF : 240€HT/288€TTC/participant soit 40€HT/48€TTC/heure par participant. 10 à 15 participants.



Public visé 10 – 15 participants

Elu-e dans une commune, une intercommunalité : Conseiller-e municipal-e, Adjoint-e au maire, Maire, Vice-Président-e ou Président-e.



Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. La prestation dispensée peut s'adapter au niveau des participants. Il est néanmoins nécessaire d'être élu en fonctions.



Modalités pédagogiques

Ce module de formation vous propose une discussion à partir des bases théoriques pour apprendre à construire en ateliers une solution répondant aux attentes du fonctionnement municipal ou intercommunal. L'intervention est enrichie par des exemples concrets qui vous permettront de faire écho à vos pratiques. Par ailleurs, une évaluation des attentes est prévue en début de formation et une évaluation des apports en fin de formation.

■ ■ ■ Modalités d'évaluation et de suivi

La progression pédagogique part des acquis des personnes et des attentes individuelles. Elle est accompagnée avec bienveillance par le formateur durant toute la journée de formation. En fin de journée, un questionnaire personnel anonyme d'évaluation portant sur les objectifs pédagogiques, l'intervention du formateur, les méthodes et les moyens de la formation est proposé.

Moyens et supports pédagogiques

La formation se déroule au moyen de supports interactifs en ligne, d'étiquettes collantes, d'ateliers et de présentations PowerPoint. A l'issue de la formation, nous remettons les supports pédagogiques au format PDF.

Profil du formateur

L'expert formateur possède de grandes qualités d'écoute des besoins et attentes des élus. Il adapte sa pédagogie pour une expérience vécue positivement. Il s'attache à prendre en compte les éventuelles difficultés pour générer un effet levier pour les pratiques ultérieures des élus au sein de leur collectivité. Il anime les sessions de formation en générant implication et enthousiasme. En cas de groupe important, l'expert est assisté par un second intervenant pour une meilleure gestion du groupe.